



Sécurité escalier

Par Locatairexy

Bonjour, je voudrais savoir si une rampe d'escalier est obligatoire lorsque l'escalier est entre deux murs lisses et en plus qui mènent aux 2 étages ?

Si oui le propriétaire doit-il en faire installer une ? Ou puis-je le faire avec son accord et avoir une diminution sur mon loyer ?

Car j'aimerais sécuriser les escaliers pour mes enfants et même nous-même car rien pour se rattraper en cas de chute.
Merci

Par Zénas Nomikos

Bonjour,

je vous invite à vous renseigner dans votre ADIL.

[url=https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/connaitre-lanil-et-les-adil/]https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/connaitre-lanil-et-les-adil/[/url]